

Ils ont perdu leur maison et c'est la raison pour laquelle ils sont venus me voir. Non, ce n'était pas la perte de leur emploi qui les a incités à s'adresser à moi, car ils ont abandonné tout espoir à ce sujet depuis un certain temps déjà. Ils m'ont demandé si je ne pouvais pas intervenir en leur nom auprès de leur banque, ou alors de faire quelque chose pour essayer de leur épargner la perte de leur maison. Ces gens se sont habitués à ce gouvernement qui ne laisse aucun espoir. Ils se sont habitués à l'absence de perspectives et au gaspillage du potentiel du pays.

Les personnes plus jeunes, celles âgées de 18 à 25 ans, conservent encore une lueur d'espoir, mais les députés devraient voir la désillusion se peindre sur leur figure quand je leur annonce qu'il n'y a pas d'emploi pour eux. Il fut un temps où je pouvais envoyer à six, sept ou même huit employeurs éventuels les jeunes qui s'adressaient à moi, et si ceux-ci étaient disposés à faire n'importe quel travail en échange d'une faible rémunération, il était possible de leur trouver quelque chose. Je pourrais, bien entendu, leur faire faire toute une série de démarches, mais ils reviendraient me voir, j'en suis persuadé. Seulement, je ne leur fais plus effectuer ces démarches parce que, moi aussi, j'ai perdu espoir. Il est triste, n'est-ce pas, qu'un député perde espoir parce qu'il ne peut plus leur trouver d'emploi. Auparavant, quand les centres de main-d'œuvre ne pouvaient ou ne voulaient rien faire pour eux, je leur venais en aide, mais ce n'est plus possible aujourd'hui. Les chefs d'entreprises membres des Chambres de commerce me font savoir qu'ils ont perdu espoir et qu'ils ne créent pas d'emplois. Ce n'est pas seulement les jeunes ou les employeurs qui sont découragés, mais bien d'autres avec eux. C'est comme s'il n'y avait rien à faire et qu'il n'y avait plus d'espoir.

Par ses actes, le gouvernement est responsable de la situation. Il n'y a plus d'emplois, mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas des solutions. Le gouvernement pourrait, par exemple, permettre aux jeunes de se rendre avec leur chèque d'assurance-chômage chez les chefs d'entreprises ou les employeurs possibles qui pourraient verser un montant équivalent ou ajouter ne serait-ce que 10 ou 20 p. 100 pour offrir à ces jeunes des emplois qui pourraient les rendre productifs. Cela les rendrait plus heureux et plus productifs.

Les jeunes n'auraient d'ailleurs pas loin à aller. Ils pourraient, par exemple, se rendre à leur mairie. Les municipalités que je représente, Surrey et Langley avaient des programmes d'emplois d'été pour les étudiants. Je dis bien «avaient». Ils seraient heureux de recevoir les chèques d'assurance-chômage pour créer des emplois. Ils pourraient verser peut-être 25 p. 100 du salaire normal et en seraient bien contents. Ils ne pourraient peut-être pas verser un plein salaire, mais au moins un quart de salaire. J'ai appelé les services techniques d'une municipalité qui m'ont envoyé la réponse suivante:

Les services techniques comptaient sur le programme d'emplois d'été pour les étudiants pour obtenir le personnel temporaire supplémentaire pendant la période de pointe des travaux estivaux. Ces étudiants ont toujours permis de

1. Remplacer temporairement les employés permanents qui pouvaient ainsi prendre une parti de leurs vacances en été
2. Effectuer une multitude de tâches fastidieuses et qui, aussi importantes et aussi nécessaires soient-elles, ne sont jamais réalisées à cause de besoins plus urgents auxquels le personnel permanent doit faire face.

Et le personnel régulier est réduit sans cesse. Y a-t-il des emplois vraiment intéressants? Je le demande au ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy). La réponse est oui. J'ai les données en mains. Une municipalité créera toutes

sortes d'emplois si on lui remet les chèques d'assurance-chômage. C'est là tout ce que le ministre a à faire.

Que peuvent faire les jeunes? Ils peuvent remplacer les manœuvres dans les secteurs de la construction et de l'entretien. Ils n'ont même pas besoin d'expérience. Ils peuvent recueillir des données sur la densité de la circulation routière, établir des répertoires des travaux publics, effectuer des recherches de nature historique, etc. Ils peuvent remplacer des secrétaires et employés de bureau. Ils peuvent mettre à jour des cartes nécessaires à des fins juridiques, d'installation de services publics et d'exploitation du terrain. Ils peuvent demander des renseignements et préparer des intrants informatiques. Ils pourraient apprendre quelque chose et commencer à mûrir un peu. Ils pourraient mettre à profit leur potentiel humain et acquérir davantage de formation, ce qui les rendrait encore plus utiles à notre société. Ce sont de véritables emplois. Il s'agit de la municipalité de Surrey monsieur le ministre. Pouvons-nous le faire? Pouvons-nous leur remettre des chèques d'assurance-chômage? Je me le demande.

• (2140)

Je ne veux pas m'arrêter là. Il y a d'autres possibilités. Prenez vos collègues du cabinet, le ministre de la Défense nationale (M. Lamontagne) par exemple. Savez-vous ce que le ministre de la Défense nationale m'a appris au comité l'autre soir. Les forces armées ne veulent pas enrôler tous les jeunes candidats qui disent: «Je voudrais faire partie de la réserve cet été. Je voudrais acquérir cette expérience et profiter de l'occasion qui m'est offerte dans les forces armées. Je voudrais qu'on m'inculque un peu de patriotisme, apprendre à me défendre ainsi que mon pays. Je voudrais devenir l'homme que les forces armées nous promettent.» Parfois les forces armées disent: «Nous n'en voulons pas. Nous ne voulons pas de ceux qui n'ont pas les qualités et les capacités requises.» Je signale au ministre de l'Emploi et de l'Immigration qu'il y a de nombreux jeunes qui ont une foule d'aptitudes, qui sont pleins de bonne volonté et qui espèrent encore. Le ministre de la Défense nationale m'a dit que sur trois qui veulent s'enrôler, le ministère n'en choisit qu'un seul à cause des restrictions. Cela s'applique uniquement à ceux qui veulent participer à l'entraînement d'été.

M. Riis: Accepterait-on Trudeau?

M. Wenman: Je ne sais pas. Le premier ministre (M. Trudeau) est allé là-bas avec ses enfants. J'ai pensé qu'ils allaient s'enrôler dans les cadets de la marine ou dans la réserve, mais sans doute n'y avait-il pas de place pour eux.

Pourquoi le ministre de l'Emploi et de l'Immigration ne va-t-il pas voir le ministre de la Défense nationale pour lui demander de prendre au moins 25,000 de ces jeunes et de leur donner une chance? Autrement, ces jeunes n'auraient plus qu'à traîner désœuvrés dans les rues, sans espoir et sans possibilité de retourner à l'école l'année prochaine.

M. Riis: Je gouvernement n'aime pas les jeunes.

M. Wenman: Apparemment, il leur en veut. C'est sûrement cela. Passe encore de punir continuellement les salariés. Ceux-ci sont tellement pénalisés et écrasés qu'ils sont dans un état lamentable. Mais si le gouvernement croit en notre avenir et tient à former notre jeunesse, pourquoi n'accepte-t-il pas au moins 25,000 jeunes dans la réserve? Oui, pourquoi, je vous le demande? Quand j'ai dit cela devant le comité, vous auriez dû